

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Champcevinel (24750)

## Réponses de Agnes Valet-Narjou, au nom de la liste « DEMAIN ENSEMBLE »

— le 04/03/2020 à 15:46 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous nous engageons à poursuivre le développement des pistes cyclables et des aménagements nécessaires.  
Dans le cadre de la ressourcerie, création d'un atelier de réparation et de prêt de vélos.

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Désignation d'un responsable vélo au sein de la ressourcerie.

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.  
(former les agents territoriaux)

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : (axes à préciser par le candidat)

Les pistes actuelles ne sont pas séparées physiquement des piétons et il sera difficile d'y remédier.  
Dans le cadre de la réfection de la VC2, en lien avec le Grand Périgueux, une de nos exigences sera de prévoir des aménagements en ce sens.

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

Un itinéraire cyclable est prévu pour relier le centre bourg, les écoles, la ressourcerie et l'espace partagé.

#### Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

cf action 5

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Notre objectif final est de rendre le centre bourg interdit à la circulation automobile (prévu pour le deuxième mandat)

### Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Seulement dans les zones urbanisées pour commencer.

### Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

cf action 7

### Action n°10 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Pas adapté à notre village

### Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La maîtrise de la circulation et la sécurisation autour des écoles est une de nos priorités.

### Action n°12 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

pas adapté à notre village.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je ne m'engage pas

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

idem

### Action n°14 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

### Action n°15 : je suis indécis·e

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

### Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Ainsi qu'à l'espace partagé et à la ressourcerie.

### Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Réaménagement des abords des écoles prévu dans notre programme.

### Action n°18 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Pas adapté.

#### Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).  
( *pérenniser et étendre le Chèque VAE*)

#### Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).  
( *pérenniser et développer Péri-vélo*)

Location de vélos électriques courte durée

#### Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Dans le cadre de la ressourcerie espace dédié à la réparation et le prêt de vélos.

#### Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Voir ressourcerie

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

En lien avec la ressourcerie et le centre de loisirs

#### Action n°24 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Grâce à l'atelier réparation de la ressourcerie.

#### Action n°25 : je suis indécis-e

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

#### Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

#### Action n°27 : je suis indécis-e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Vu la configuration géographique de la commune, cela paraît difficile d'effectuer les livraisons à vélo

#### Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

#### Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Pedibus envisagé dans le cadre de la réorganisation de l'accès aux écoles.

#### Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".  
( *au niveau communal ou intercommunal*)

avec Grand Périgueux

**Action n°31 : je suis indécis·e**

Créer une “fête du vélo”.

*(au niveau communal ou intercommunal)*

En fonction du développement et de la mobilisation autour de la ressourcerie.

**Action n°32 : je suis indécis·e**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Avant de réprimer, réaménager la voirie pour permettre le stationnement respectueux.

**Action n°33 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

actions pédagogiques et de formation .

**Commentaires généraux**

Le développement durable, le respect de l'environnement, le tissu associatif et le lien social sont les priorités de notre programme.

L'utilisation des modes de déplacements doux s'inscrit parfaitement dans notre conception du mieux vivre ensemble.

L'espace partagé et la ressourcerie nous permettront de valoriser et d'organiser des manifestations autour du vélo.